

Minister for
International
Trade



Ministre du
Commerce
extérieur

N^o 141

Le 15 juin 1989

ÉTABLISSEMENT DES GROUPES SPÉCIAUX DE
RÈGLEMENT DE DIFFÉRENDS EN VERTU DU
CHAPITRE 19 DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui la désignation des membres canadiens pour les deux premiers différends qui seront jugés selon la procédure établie par les groupes spéciaux de règlement de différends, en vertu du Chapitre 19 de l'Accord de libre-échange. Les groupes spéciaux ont été formés à la demande des exportateurs canadiens qui désirent faire réévaluer les décisions prises par le Département américain du Commerce.

Messieurs Peter Clark, Glenn Cranker et Ivan Feltham seront les membres canadiens du groupe spécial formé de cinq personnes qui étudiera une décision administrative prise par le Département américain du Commerce au sujet de la marge de dumping applicable aux exportations de framboises rouges. Messieurs Robert Cassidy Jr. et Warren Connelly représenteront les États-Unis au sein de ce groupe spécial.

Messieurs Donald Brown et Michael Flavell seront les membres canadiens du groupe spécial de cinq membres qui examinera la portée d'une décision administrative en matière antidumping prise par le Département américain du Commerce relative aux pièces de remplacement pour de l'équipement automoteur d'asphaltage routier. Messieurs William Alberger, David Gantz et Theodore Kassinger représenteront les États-Unis au sein de ce groupe spécial.

Les deux groupes spéciaux tiendront bientôt une réunion afin de choisir leur président respectif.

.../2